

1^e CONGRES DE LA SOCIETE GABONAISE DE SANTE AU TRAVAIL

1.Contexte et Justificatif

L'industrie extractive occupe une place de choix dans le monde. En Afrique, elle constitue l'essentiel de l'économie dans plusieurs pays. De ce fait, les demandes en santé et sécurité au travail sont de plus en plus nombreuses dans ce domaine. En effet, la santé et la sécurité des travailleurs tiennent aujourd'hui une place de plus en plus prépondérante dans la stratégie de management des entreprises, car au-delà du drame humain qu'occasionnent les accidents du travail et les maladies professionnelles, les impacts économiques et juridiques sont souvent non négligeables. Pourtant, une bonne frange d'entreprises n'a toujours pas installé ce service en leur sein, exposant leurs employés aux risques professionnels majeurs.

Les thèmes choisis pour ce premier congrès de la société Gabonaise de santé au travail, ont été opérés afin de rappeler à l'employeur ses obligations légales vis-à-vis de l'employé, de sensibiliser les gouvernants et les acteurs du monde du travail.

2.Thème principal

Place de la sécurité et la santé au travail dans les industries extractives et activités connexes : enjeux et perspectives

3.Sous thèmes

- **Sécurité et santé au travail dans l'industrie du bois**
- **Sécurité et santé au travail dans les activités portuaires**
- **Communications libres**

4.Objectifs

- Promouvoir les bonnes pratiques de la sécurité et la santé au travail dans les industries extractives
- Sensibiliser les acteurs de la prévention
- Sensibiliser les gouvernants sur l'intérêt de la sécurité et la santé au travail
- Sensibiliser les chefs d'entreprises (patronat) et les travailleurs sur l'intérêt de la santé et sécurité au travail
- Formations et méthodes pédagogiques
- Conférences et réunions plénières
- Sessions et débats scientifiques

5.Cibles

- Les Médecins spécialistes en sécurité et santé au travail
- Les professionnels infirmiers spécialistes de santé et sécurité au travail
- Les acteurs de la prévention de la sécurité et santé au travail (HSE, CSST, hygiénistes, etc.)
- Les médecins
- Les étudiants(es) en médecine
- Les infirmiers(es)
- Les sociétés savantes de médecine
- Les responsables des ressources humaines
- Le patronat (chefs d'entreprises)
- Les associations des travailleurs

- Les associations des QHSE
- Les autorités gouvernementales
- L'intersyndicale de sécurité et santé au travail
- Les organismes internationaux (OMS, etc.)
- Autres invités